



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hausse automatique du Smic due à l'inflation : le compte n'y est toujours pas !

L'inflation étant supérieure à 2% et comme le code du Travail l'y oblige, le gouvernement vient d'annoncer une hausse du Smic. Le salaire minimum mensuel augmentera de 34,20 euros le 1^{er} octobre et passera donc à 1589 euros (soit 10,48 euros de l'heure).

Cette décision est complètement insuffisante. Elle n'est, en aucun cas, liée à une volonté de revaloriser substantiellement le Smic, comme l'exige la CGT, chaque année, auprès du gouvernement.

Celui-ci ne cessait de répéter que la situation ne permettait pas même un « coup de pouce ». En janvier 2021, il avait décidé une hausse indécente de 0,99 %. Plusieurs fois, la CGT a rappelé les mots d'Emmanuel Macron sur la rémunération insuffisante de ceux qu'il appelait « les métiers de seconde ligne ». Dans ces secteurs à prédominance féminine, la proportion de celles et ceux payés au Smic est très importante, sa revalorisation est donc fondamentale.

Les multinationales du CAC 40 ont réalisé 57 milliards d'euros de profits au 1^{er} semestre 2021 et l'argent public a été largement distribué aux entreprises ces derniers mois, sans aucun contrôle ni conditionnalité. La reprise est là : la croissance est prévue à 6,3 %, le taux de marge des entreprises est à un niveau historiquement très élevé. Il est donc impératif que la part de la richesse dévolue aux salariés qui la créent soit augmentée.

L'augmentation du Smic est indispensable car c'est un signal fort qui tire l'ensemble des rémunérations à la hausse. Ce choix politique a été fait en Espagne où une nouvelle augmentation conséquente du salaire minimum a été décidée, alors que celui-ci a déjà augmenté de 30% depuis 2018. L'objectif est de porter le Smic à 60% du salaire espagnol moyen. Des augmentations sont aussi en cours dans d'autres États.

Les salaires sont le premier facteur d'attractivité des métiers. Les faux débats du gouvernement et du patronat sur les pénuries de main-d'œuvre resteront stériles, tant que la décision d'une revalorisation générale des salaires ne sera pas posée. Celle-ci commence par une hausse du Smic : la CGT le revendique à 2 000 euros bruts. L'enquête de 2019 de la Drees (qui dépend du gouvernement) montrait ainsi que les Français estiment que l'on vit décemment avec 1760 euros nets. Ceux qui s'y opposent sont hors sol et ne comprennent pas les difficultés du salariat à vivre de son travail.

Alors que la consommation représente 55% du PIB, une telle augmentation serait bénéfique tant pour la consolider que pour les recettes de la Sécurité Sociale. Il est temps de mettre en place un cercle vertueux entre emploi, salaires et retraites, a contrario des politiques publiques actuellement mises en œuvre.

La revalorisation conséquente du Smic et des salaires est une préoccupation majeure des salarié.e.s et sera au cœur des mobilisations, à commencer par celle interprofessionnelle et intersyndicale du 5 octobre.

Montreuil, le 15 septembre 2021